

ACTIVITY: Canoeing

CASE: GSAF 2011.10.05

DATE: Wednesday October 5, 2011

LOCATION: The incident took place in the Indian Ocean north of Cape La Houssaye, near St. Paul, Reunion Island.

NAME: Jean-Pierre Castellani

DESCRIPTION: He is a 51-year-old male.

CANOE: A 'Hawaiian' type canoe with an outrigger (float).

BACKGROUND

WEATHER: At 10h00, St. Denis recorded partly cloudy skies and 6.2-mile visibility. The air temperature was 77°F, dew point 68°F, humidity 74%, sea level pressure 30.06 inches and wind direction was ENE at 11.5 mph .

MOON PHASE: Waxing Gibbous, 75% of the Moon was illuminated. First Quarter, October 4, 2011.

TIME: 10h30

NARRATIVE: "It attacked the kayak's hull and took out a chunk," said Castellani. "I managed to keep my balance and bashed it with the paddle on its head. That made it flee. I then capsized and spent 10 minutes shouting before being picked up by a boat," he said.

INJURY: No injury

SPECIES: Not identified. According to Castellani, the shark was 2 to 2.5 metres in length.





Jean-Pierre Castanelli : "Si maintenant ils commencent à attaquer les pirogues ou les bateaux, là on s'en sort plus" (photo Romain Latournerie).

Jean-Pierre Castanelli: "If now they begin to attack the canoes or boats, then we get out more" (photo Roman Latournerie).



Une pirogue attaquée par un requin

Du jamais vu, du moins à la Réunion. Une pirogue de plus de 6 mètres de long a été attaquée hier matin par un requin au large du cap La Houssaye. Le pagayeur est indemne mais la psychose prend encore une dimension supplémentaire. Les autorités maintiennent leur plan d'action.

« J'ai cru que j'allais mourir ». Témoin malgré lui d'une scène encore inédite dans l'île, Jean-Pierre Castellani, 51 ans, a effectivement frôlé le pire hier matin, "à environ deux milles nautiques" (3,7 km) au large du cap La Houssaye. A 10 heures, ce sportif aguerri rame sereinement lorsqu'un squalo d'environ 2,50 mètres s'élève sur le flotteur de sa pirogue et mord à deux reprises la coque principale, à une poignée de centimètres de son pied gauche (voir l'interview ci-dessous). Il parvient dans un réflexe à l'éloigner en lui assénant un coup de pagaie sur la tête, avant de chavirer. Le requin ne reviendra pas à la charge et l'homme attendra dix longues minutes en hurlant jusqu'à ce que l'équipage d'un bateau, celui de l'Aquarium de Saint-Gilles, l'entende et vienne le récupérer. De retour à terre, Jean-Pierre Castellani a raconté sa frayeur, sa surprise aussi. Jamais, lui qui navigue depuis plusieurs années, il n'aurait pensé se faire charger de la sorte. Surtout à bord d'une embarcation de 6 mètres de long et 2 mètres de large si l'on compte le flotteur. Même stupéfaction chez le directeur de la base nautique de Saint-Paul, Patrice Montmaurs, qui a immédiatement suspendu les activités du centre.

UN PHÉNOMÈNE ATYPIQUE

« Tant qu'on aura pas une explication sur ce qui c'est passé, ou une solution qui nous garantit la sécurité, j'arrête tout. Je suis par ailleurs moniteur de plongée et là je ne mets plus un pied dans l'eau. Jusqu'à ce matin, je pouvais assurer aux parents qu'il n'y avait aucun risque, maintenant je ne peux plus leur tenir ce discours ». A noter qu'une trentaine d'enfants et d'adolescents naviguaient plus loin en baie de Saint-Paul au moment de l'attaque, dans le cadre d'un stage de voile de la ligue. Hier soir, en marge du deuxième atelier consacré à la prévention du risque requin, le sous-préfet de Saint-Paul est revenu sur l'accident. « D'abord, nous sommes soulagés qu'il n'y ait pas eu de dommages corporels. Ensuite, évidemment, cette nouvelle attaque nous interpelle. Nous sommes face à un phénomène atypique mais cela nous conforte dans notre hypothèse de requins sédentarisés à la côte qui procèdent à des prédatons alimentaires. Beaucoup de questions sont posées, nous comptons maintenant sur les études qui vont être lancées dans les jours ou les semaines à venir pour nous apporter des réponses ». D'ici là, Thomas Campeaux appelle à la « plus grande vigilance de chacun ». A long terme, cette nouvelle attaque ne modifie pas la stratégie des autorités qui tentent de gérer cette série noire. La nouvelle signalétique spécifique au risque requin a été dévoilée hier soir (voir par ailleurs), le volet scientifique du plan d'action progresse et le retour des pêches punitives n'est pas envisagé pour le moment

Romain Latournerie

Zone interdite

En début d'après-midi, la mairie de Saint-Paul a décidé d'élargir la zone d'interdictions en cours entre Boucan-Canot et Roches-Noires. C'est aussi désormais toute la zone comprise entre Boucan et l'embouchure de la rivière des Galets qui est interdite à la baignade et aux activités nautiques sur des bateaux non immatriculés sur une bande de 300 mètres depuis la

A canoe attacked by a shark

Unheard of, at least at Reunion. A canoe over 6 feet long was attacked yesterday morning by a shark off Cape La Houssaye. The paddler is free of psychosis but still takes an extra dimension. The authorities maintain their action plan.

"I thought I would die." Witness a scene against his still unpublished in the island, Jean-Pierre Castellani, 51, actually grazed the worst yesterday morning, "about two nautical miles" (3.7 km) off

Cape La Houssaye. At 10 hours, the seasoned athlete train when a shark calmly about 2.50 meters on the float rises from his canoe and bites twice the main hull, a few inches from his left foot (see interview below). It comes in a reflex to remove him paddling a blow on the head, then capsized. The shark will not return to the charge and the man will wait ten long minutes, screaming until the crew of a boat, one of the Aquarium of Saint-Gilles, come to hear and get it back. Back on land, Jean-Pierre Castellani told her fear, surprise, too. Never, he sailed for many years, thought it would be loaded in this way. Especially aboard a boat 6 feet long and 2 meters wide if you count the float. Same amazement at the head of the sailing of St. Paul, Patrice Montmaur, who immediately suspended the activities of the center.

UNUSUAL PHENOMENON

"As long as we have no explanation of what happened, or a solution that guarantees security, I stop everything. I also dive and there I never set a foot in the water. Until this morning, I could assure parents that there was no risk, now I can not keep them this speech. " Note that a thirty children and teenagers sailed away in the bay of St. Paul at the time of the attack, as part of a sailing course in the league. Last night on the sidelines of the second workshop on the prevention of risk sharks, the deputy prefect of St. Paul returned to the accident. "First, we are relieved that there was no injury. Then, of course, this new attack to us. We are facing an unusual phenomenon but it confirms our hypothesis of sharks settled to the coast that carry out food predations. Many questions are asked, we now have on studies that will be launched within days or weeks ahead to bring us answers. " In the meantime, Thomas Campeaux calls for "increased vigilance of everyone." In the long run, this new attack does not change the strategy of the authorities trying to manage the black series. The new signage specific risk shark was unveiled last night (see elsewhere), the science of the action plan is progressing and the return of punitive fisheries are no plans for now

Romain Latournerie
Forbidden zone

Earlier this afternoon, the mayor of St. Paul decided to expand the area of prohibitions under way between Boucan-Canot and Roches-Noires. It is also now the whole area between Boucan and the mouth of the river of pebbles, which is closed to swimming and water activities on ships not registered in a strip of 300 meters from the coast.

SOURCE: Clicanoo, Wednesday October 5, 2011; <http://www.clicanoo.re/11-actualites/16-faits-divers/298769-une-pirogue-attaquee-par-un-requin.html>

J'ai hurlé 10 minutes, ma pagaie à la main »

Jean-Pierre Castanelli, racontez-nous les circonstances précises de cette attaque.

J'étais à 400-500 mètres de la bouée jaune, la PG1, je naviguais normalement quand le requin a attaqué côté flotteur. Il est monté sur le flotteur et il a mordu. J'ai paniqué complètement, j'ai armé la pagaie et je lui ai mis un coup. Il l'a pris sur la tête et il s'est barré. J'ai chaviré à ce moment-là, le tronc de la pirogue était à l'envers et n'avait pas encore coulé, il y avait un trou uniquement. J'avais les fesses dans l'eau et les jambes sur le flotteur. Je suis resté dix minutes en train de dériver, j'ai hurlé pendant 10 minutes avec la pagaie à la main. Mais à un moment, j'ai quitté le bateau parce que la pagaie dérivait. J'ai été la chercher pour l'avoir comme arme, après je suis remonté vite fait sur le bateau et je l'ai attendu. J'ai pensé que c'était fini pour moi mais il n'est pas revenu.

Avez-vous pu l'observer, de quelle taille était-il ?

C'est difficile à dire parce que je n'ai vu que la tête. Je pense qu'il faisait 2 à 2,50 mètres. C'est ce que m'ont dit les jeunes qui sont venus me récupérer en bateau, vu la taille de la morsure. D'après les couleurs, blanc dessous, gris bleu dessus, on m'a dit que c'était peut-être un tigre.

C'est une immense frayeur évidemment ?

Sur le coup, j'ai été surpris parce qu'en fait la pirogue était animée d'une grande vitesse, j'avais tout dans le dos, le vent, le courant, la houle, j'étais à 9-10 km/h. Le requin est arrivé direct, d'un coup et il est monté sur le flotteur. Il m'aurait pris de l'autre côté où il n'y a pas de flotteur, là, je pense qu'il m'attrapait. En trois secondes il a mordu deux fois, il n'a pas lâché. Il avait la moitié du corps sorti de l'eau. Et la pirogue, c'est parti comme du bois d'allumette. Une fois dans l'eau, je me suis dit qu'il allait revenir et que j'allais mourir

Pensez-vous retourner dans l'eau dans les prochains jours ou les prochaines semaines ?

Ça fait plus de 3 ans et demi que je suis au club, j'étais en kayak le plus souvent et ça fait deux mois que je suis passé à la pirogue. La pirogue est plus surélevée qu'un kayak, on est plus en hauteur, donc on n'a pas le corps dans l'eau, c'est pas possible qu'il nous confonde avec un animal. Si maintenant ils commencent à attaquer les pirogues ou les bateaux, là on s'en sort plus. J'ai jamais entendu ça de ma vie, j'ai fait un peu de morey dans le passé, déjà fait des rencontres en 2000, mais en pirogue pour moi c'était pas possible, c'était hors de question.

Vous portez une dent de requin sur votre collier. c'est un signe ? Je ne sais pas si c'est un talisman, en tout cas il m'a sauvé la vie.

10 minutes I screamed, my paddle in hand "

Jean-Pierre Castanelli, tell us the precise circumstances of the attack.

I was 400-500 meters from the yellow buoy, the PG1, normally when I was navigating the shark attacked next float. It is mounted on the float and he bit. I completely freaked out, I reinforced the paddle and I have been a blow. He took over the head and he was barred. I capsized at that time, the trunk of the canoe was upside down and had not yet sunk, there was only one hole. I had my ass in the water and legs on the float. I spent ten minutes trying to drift, I screamed for 10 minutes with the paddle in hand. But at some point, I left the boat because the paddle drifting. I've been searching for having a weapon, after I got back quickly on the boat and I waited. I thought it was over for me but he did not return.

Were you able to observe, how big was it?

It's hard to say because I only saw the head. I think it was 2 to 2.50 meters. This is what I heard

from young people who came to get me a boat, given the size of the bite. From the colors, white underneath, blue-gray above, I was told that perhaps it was a tiger.

This is obviously a huge fright?

At first, I was surprised because in fact the canoe was driven by a high speed, I had in the back, the wind, current, swell, I was at 9-10 km / h. The shark came live once and it is mounted on the float. It would have taken the other side where there is no float, I think he grabbed me. In three seconds he bit twice, it has not dropped. He had half his body out of the water. And the canoe is left as the matchstick. Once in the water, I thought he was going to come back and I would die

Do you go in the water in the coming days or weeks?

It's been over three and a half years that I am at the club, I kayak as often and it's been two months since I switched to the canoe. The canoe is more elevated than a kayak, you're more in height, so there is no body in the water, it is not possible that we confuse with an animal. Now if they start to attack the canoes or boats, then we get out more. I never heard that in my life, I did a little more in the past, meetings already in 2000, but in the dugout for me it was not possible, it was out of question.

You wear a shark tooth on your necklace. it is a sign? I do not know if it is a talisman, in any case it saved my life.

SOURCE: Clicanoo, <http://www.clicanoo.re/Actualites/Faits-Divers/298793-j-ai-hurle-dix-minutes-ma-pagaie-a.html>

Un homme attaqué par un requin au Cap La Houssaye

ne attaque de requin a eu lieu ce matin, vers 10h30, au nord du Cap La Houssaye, du côté de Saint-Paul plus que de Boucan Canot.

La victime de l'attaque, un homme, n'a pas été blessée. Le kayakiste se trouvait à bord d'une pirogue mono place de type hawaïen disposant d'un flotteur sur un côté.

Il a résisté à la charge du squalle en donnant des coups de pagaie au niveau de la tête de l'animal qui a malgré tout réussi à abimer la coque de la frêle embarcation. Tombé à l'eau et toujours sous la menace directe du squalle, l'homme a pu être secouru par l'Exploreur, un navire de l'Aquarium de Saint-Gilles se trouvant à proximité.

Selon les informations données par le CROSS, la victime a ensuite été récupérée par le Centre nautique de Saint-Paul qui se situe en baie de Saint-Paul. Elle s'en sort avec une belle frayeur.

L'individu, un adhérent du Centre Nautique de la baie de Saint-Paul était un habitué de cette pratique de loisir sur la zone. "Rien ne contre-indiquait une sortie en mer ce matin", précise le responsable du centre Patrick Montmaurs. L'adhérent du club entreposait son kayak au centre nautique. "Il est plus choqué qu'il ne veut bien le dire", témoigne le responsable du centre. "Voilà pourquoi on lui a demandé d'aller se faire examiner par un médecin. A l'heure qu'il est, il faut qu'il se remette de ça, il ne souhaite plus parler aux médias".

Devant cette charge d'un squalle, le Centre Nautique est allé alerter un pratiquant qui se trouvait au large, "mais qui ne fait pas partie du club" pour lui dire de rentrer. Une mesure de précaution selon Patrick Montmaurs.

Après les attaques en direction des surfeurs et bodyboarders, cette attaque d'un kayakiste rappelle celle du 15 juillet dernier sur le spot des Brisants cette fois-là. L'adepte du waveski avait lui aussi essayé de faire fuir l'animal à coups de pagaie.

Cet après-midi, un atelier requin sur la thématique de la signalétique à adopter sur les plages de l'Ouest doit avoir lieu à la Saline dans les locaux de la SEM Tamarun. Cette nouvelle attaque pourrait faire accélérer les prises de décision de la part des institutionnels concernés.

A man attacked by a shark in Cape La Houssaye

no shark attack took place this morning at about 10:30 am, north of Cape La Houssaye, near St. Paul more than Boucan Canot.

The victim of the attack, a man was not injured. The kayaker was on board a canoe single place like Hawaii with a float on one side.

He resisted the charge of shark giving strokes to the head of the animal that has still succeeded in damaging the hull of the small boat. Fell into the water and always under the direct threat of shark, the man has been rescued by the Explorer, a vessel at the Aquarium of Saint-Gilles in the vicinity.

According to information provided by the CROSS, the victim was later recovered by the Nautical Center of St. Paul which is located in the bay of St. Paul. She comes out with a scare.



*L'embarcation chargée ce matin est une pirogue hawaïenne
The vessel loaded this morning is a Hawaiian canoe*

The individual, a member of the Nautical Center of the Bay of St. Paul was a regular in the practice of leisure in the area. "Nothing against-pointed out to sea this morning," the center manager Patrick Montmaur. The member of the club to store his kayak sailing center. "It is shocking that he wants to say," evidenced by the center manager. "That's why he was asked to go to be examined by a doctor. At the moment, he must recover from that, he no longer wishes to speak to the media."

Faced with this charge of a shark, the Centre Nautique went alerting a practitioner who was off, "but that is not part of the club" and told him to return. A precautionary measure according to Patrick Montmaur.

After the attacks in the direction of surfers and body boarders, this attack is reminiscent of a kayaker on 15 July on the spot of Brisants this time. The follower of waveski had also tried to scare away the animal strokes.

This afternoon, a workshop on the theme of shark signage to take on the beaches of the West to be held in the Saline on the premises of the SEM Tamarun. This new attack could accelerate decision-making by the relevant institutional.

SOURCE: Zinfos 974, Wednesday, October 5, 2011; http://www.zinfos974.com/Un-homme-attaque-par-un-requin-au-Cap-La-Houssaye_a32768.html

Littoral ouest - Cap la Houssaye (mis à jour à 16 heures 17)Un kayakiste attaqué par un requin

Un kayakiste a été attaqué par un requin au large du Cap la Houssaye (Saint-Paul), ce mercredi 5 octobre aux alentours de 10h15. Il n'a pas été blessé. Il a été secouru par l'Explorer, le bateau de l'Aquarium de La Réunion. Son kayak a été fortement endommagé. En début d'après-midi, la mairie de Saint-Paul a pris un arrêté interdisant la baignade et la pratique du nautisme avec engins de plage et engins non immatriculés (surf, morey, planches à voile etc) dans la zone allant « de la pointe du Boucan Canot à l'exutoire de la rivière des Galets »

L'attaque s'est produite entre 10 heures et 10 heures 15, ce mercredi alors que le kayakiste était parti s'entraîner au large du Cap La Houssaye. L'homme a été surpris par un requin tigre. Très choqué, l'homme a témoigné sur les ondes de Réunion Première, « s'être protégé par réflexe en tapant sur le squal » avec sa pagaie. Un réflexe salutaire qui lui a permis d'éviter le pire. L'animal s'est acharné sur l'embarcation, l'endommageant fortement. Le kayakiste a réussi à éloigner l'animal mais, déséquilibré, il est tombé à l'eau. Le squal n'est pas revenu l'attaquer.

« Alerté par les cris, l'Explorer, bateau de l'Aquarium de La Réunion, qui se trouvait à proximité, a pu récupérer la victime », indique le CROSS Réunion. Le kayakiste a ensuite été débarqué au centre nautique de Saint-Paul.

Il s'agit de la cinquième attaque de requin de l'année. Le lundi 19 septembre, Mathieu Schiller, ancien champion de La Réunion de bodyboard décédait suite à l'attaque d'un squal alors qu'il surfait à quelques mètres du rivage de la plage de Boucan Canot. Le mercredi 6 juillet, c'est un jeune surfeur qui avait été attaqué à Saint-Gilles-les-Bains. Sain et sauf, une partie de sa planche avait été arrachée. Le mercredi 15 juin, un bodyboarder avait été tué au large de Ti Boucan. Ce drame s'était produit à la tombée de la nuit après une période de fortes pluies ayant entraîné une

pollution des eaux. Le 19 février un touriste, arrivé le jour même à La Réunion, avait été attaqué par un squalo au large de Grand Fond. Le vacancier avait eu la vie sauve mais avait eu la jambe sectionnée. Les faits s'étaient produits à la tombée de la nuit dans une eau trouble.

Avant cette dramatique série, il n'y avait plus eu d'attaque de requin depuis celle d'un surfeur le 27 mars 2010 sur le spot du Butor à Saint-Benoît. L'homme s'en était sorti avec quelques égratignures et une planche déchiquetée. 31 attaques de squalos ont été recensées à La Réunion depuis 1980. 13 ont été mortelles.

L'attaque de ce mercredi au Cap la Houssaye va sans doute renforcer la polémique autour du risque requins. Une réunion en présence des représentants de la préfecture et de la mairie de Saint-Paul se tiendra cet après-midi afin de discuter de la signalétique et du système de prévention à mettre en place face à la menace des squalos. Le drapeau spécifique à "alerte requins" devrait notamment être présenté.

À noter que la flamme rouge flotte sur les plages de Boucan Canot et des Roches Noires jusque, au moins la fin de cette semaine. La décision a été prise ce lundi 3 octobre, après qu'un requin de 3 mètres ait été aperçu à 300 mètres de la plage des Roches Noires. La mairie de Saint-Paul vient donc de renforcer ces mesures en interdisant la baignade et toutes les activités nautiques de la pointe du Boucan Canot à l'exutoire de la rivière des Galets.

West coast - Cap la Houssaye (updated at 4:17 p.m.) A kayaker attacked by a shark

A kayaker was attacked by a shark off Cape la Houssaye (St. Paul), this Wednesday, October 5 at around 10:15. He was not injured. He was rescued by the Explorer, the ship of the Aquarium of La Reunion. His kayak was badly damaged. Earlier this afternoon, the mayor of St. Paul has made an order banning the practice of swimming and boating with beach gear and gear unregistered (surfing, Morey, sailboards etc.) in the area from "the tip of Boucan Canot at the outlet of River des Galets "

The attack occurred between 10:00 and 10:15 on Wednesday while the kayaker had gone to lead off Cape La Houssaye. The man was surprised by a tiger shark. Shocked, the man testified on the waves of First Meeting, "have protected itself by reflex by tapping the shark" with his paddle. A healthy reflex that allowed him to avoid the worst. The animal attacked the boat, damaging it heavily. The kayaker was able to remove the animal, but unbalanced, he fell into the water. The shark did not return the attack.

"Alerted by the screams, the Explorer, boat Aquarium's Reunion, which was nearby, was able to recover the victim," said CROSS Meeting. The kayaker was then landed at the nautical center of St. Paul.

This is the fifth shark attack this year. Monday, September 19, Matthew Schiller, former champion of Reunion bodyboarder died following an attack by a shark as he surfed to a few meters from the shore of the beach Boucan Canot. Wednesday, July 6, he is a young surfer who was attacked in Saint-Gilles-les-Bains. Safe & Sound, part of his board had been torn. Wednesday, June 15, a bodyboarder was killed off Ti Boucan. This tragedy occurred in the dark after a period of heavy rainfall causing water pollution. February 19, a tourist, arrived the same day in Reunion, was attacked by a shark off the coast of Grand Fond. The holiday had saved his life but had had his leg severed. The incident occurred at dusk in turbid water.

Before this dramatic series, there were more shark attack had been that of a surfer on March 27, 2010 the Bittern spot at St. Benedict. The man had come out with a few scratches and a plank

torn. 31 shark attacks were recorded in Reunion since 1980. 13 were fatal.

The attack on Wednesday in Cape la Houssaye will undoubtedly strengthen the controversy surrounding the risk sharks. A meeting with representatives of the prefecture and the mayor of St. Paul will be held this afternoon to discuss the identification and prevention system to set up facing the threat of sharks. The flag-specific "shark warning" should especially be presented.

Note that the red flag flying over the beaches and canoe Boucan Roches Noires until at least the end of this week. The decision was taken on Monday 3 October, after a 3-meter shark was sighted 50 to 300 meters from the beach of Roches Noires. Mayor of St. Paul is therefore to reinforce these measures by prohibiting swimming and all water activities from the tip of Boucan canoe at the outlet of River Pebbles.

SOURCE: AC Reunion, <http://reunion.orange.fr/news/reunion/un-kayakiste-attaque-par-un-requin,604889.html>